

1 Corinthiens 9 : 1-23

Si la connaissance de Dieu est le thème le plus noble ; et si la Parole de Dieu est la plus grande vérité, et si la théologie, l'étude de la nature de Dieu, est la poursuite la plus digne, alors l'exercice du pastorat est le meilleur boulot du monde.

Depuis le commencement de notre périple missionnaire, le boulot de me submerger dans la Parole de Dieu et de la sonder, soit pour la traduire dans une autre langue ou de l'enseigner, me donne un plaisir immense. C'est un honneur et un privilège de recevoir une allocation qui me permet de faire ce boulot plein-temps. C'est incroyable de penser qu'on me rembourse pour étudier et d'enseigner la Parole de Dieu. Comme nous allons lire dans ce chapitre, comme Paul, je le ferais même si je n'étais pas payé.

Dans ce chapitre, Paul va nous dire que son travail comme apôtre était une joie et une confiance donnée par Dieu.

La réputation de Paul : Une autorité minée.

Pour bien comprendre ce chapitre, et même ces deux lettres que nous avons adressées à l'église à Corinth, il faut saisir le contexte, la situation générale de ces deux lettres. Comme nous avons déjà constaté, l'état de l'église était une catastrophe. Divisé, tolérant des péchés. Mais un autre problème, un courant sous-jacent, était le mépris de Paul comme apôtre. Quelques-uns à Corinth pensaient que c'était parce que Paul n'était pas un vrai apôtre. Il ne faisait pas parmi les douze. Il n'était pas un orateur éloquent. Il n'a pas demandé un salaire. Les faux enseignants avaient miné l'enseignement de Paul et ainsi son autorité.

Ce courant devient évident dans la deuxième lettre

2 Cor 10 : 10 Car, dit-on, ses lettres sont sévères et fortes ; mais, présent en personne, il est faible, et sa parole est méprisable.

Et aussi dans chapitre 11 de cette même lettre Paul prend un pas dans la comédie. Il se défend en disant que dans un sens il a volé de l'argent des autres églises pour ne pas poser un fardeau sur les Corinthiens :

5 Or, j'estime que je n'ai été inférieur en rien à ces « apôtres par excellence. »

7 Ou bien, ai-je commis un péché en m'abaissant moi-même afin que vous soyez élevés quand je vous ai annoncé gratuitement l'Évangile de Dieu ? 8 J'ai dépouillé d'autres Églises, en recevant d'elles un salaire pour vous servir. Et lorsque j'étais chez vous et que je me suis trouvé dans le besoin, je n'ai été à la charge de personne ; 9 car les frères venus de Macédoine ont pourvu à ce qui me manquait. En toutes choses, je me suis gardé d'être à votre charge, et je m'en garderai.

Vous voyez, à cet époque et même aujourd'hui, il y avait des « philosophes itinérants », une espèce de troubadours errants. Des hommes qui voyageaient de ville en ville dispersant leurs enseignements, leurs pensées, leurs philosophies en échange pour l'argent, la nourriture et l'hébergement. Et les citoyens avaient toujours l'envie d'entendre des nouveautés. Et il semble qu'il y avait des « religieux » qui faisaient le même chose. L'église à Corinth, les a laissé entrer, et leur évangile et leurs enseignements ont miné ce que Paul les avait instruits.

Nous avons un exemple des telles personnes en France. L'un d'eux s'appelle Jean-Jacques Rousseau. Déclaré un héros de la France, il est enterré dans le Panthéon à Paris. Rousseau avait le don de regarder la société et d'écrire des commentaires sur des sujets divers,

souvent des commentaires inflammatoires pour provoquer des débats. Il avait aussi la capacité de devenir 'un expert immédiat' sur des sujets divers ; la capacité d'étudier un sujet pendant peu de temps et écrire une thèse sur le sujet qui semblait assez cohérente. Il a provoqué la curiosité des grandes et riches personnes, qui l'ont invité à présenter ses philosophies. Ces personnes sont devenues ses patrons et mécènes. Il a ainsi gagné son pain.

Le problème avec Jean-Jacques Rousseau, comme ceux qui avaient envahi l'église à Corinth, était que souvent leurs idées, leurs philosophies et leurs enseignements avaient l'air d'être intelligents, des nouveautés, mais ne correspondaient ni à la réalité ni à la Parole de Dieu.

Une des grandes théories de Rousseau s'agissait de l'éducation des enfants. Il a proclamé « Je serai le meilleur des pères... », mais il a envoyé tous ses enfants, souvent illégitimes, aux orphelinats. Sa vie ne correspondait pas à sa philosophie. La même chose est arrivée dans l'église à Corinth.

Thème de ce passage :

- I. Le droit aux ministres de l'Évangile à recevoir un salaire.**
- II. Les raisons que Paul et son équipe ont décliné ce droit.**

Dans ce chapitre Paul donne les raisons pour lesquelles il n'a pas cherché à recevoir un salaire de l'église, au contraire de l'habitude des autres philosophes et religieux.

Dans versets 1-3, il se défend contre les accusateurs et dans versets 4-14, il donne 3 arguments qui expliquent pourquoi il avait le droit de recevoir un salaire, et ensuite il donne ses raisons pour le refuser.

9 :1 *Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon œuvre dans le Seigneur ?*

Ces questions rhétoriques nous donnent le ton de ce paragraphe. Paul se défend. La réponse à chaque question est « bien sûr ! »

2 Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous ; car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur. 3 C'est là ma défense contre ceux qui m'accusent.

Voici la défense de Paul : Si je ne suis pas l'apôtre aux autres églises, au moins je le suis pour vous, c'est moi qui ait fondé cette église. L'évidence de l'apostolat de Paul était l'existence de cette église.

Dans ce chapitre, Paul explique que selon sa position et selon le travail qu'il fait au milieu des églises, il méritait un salaire, mais il a renoncé ses droits afin d'édifier l'église et d'annoncer l'évangile.

Son argument est basé sur la logique :

- 1. Les droits personnels. V. 4-6**
- 2. Les pratiques communes. V. 7**
- 3. La Parole de Dieu V. 8-14**

1. Les droits personnels. V. 1-6

4 N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ?

5 N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une sœur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?

6 Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler ?

Encore la réponse à chaque question est « Oui ! » Manger et boire sont les deux nécessités pour vivre. Tous les autres disciples, tous les autres apôtres, les autres leaders de l'église étaient tous mariés et ils voyageaient avec leurs femmes. Et on peut imaginer que le fait d'avoir une femme avec eux était un réconfort, mais aussi un encouragement pour les femmes dans les églises. Les apôtres, depuis qu'ils ont suivi Jésus comme disciples, étaient soutenus par les autres. Et maintenant avec leurs responsabilités aux églises ils avaient un boulot plein-temps. Ils n'avaient pas de temps pour travailler comme ils faisaient avant. Paul dit que Barnabas et lui avaient les mêmes droits. Il rappelle l'église de son comportement lorsqu'il était au milieu d'eux.

La preuve de Paul comme un véritable apôtre est son dévouement personnel à l'église.

1. Il n'est pas venu comme un 'philosophe professionnel' qui reçoit de la nourriture et un logement en échange de l'enseignement.

2. Il avait mis de côté son désir pour une épouse et tout le réconfort et la camaraderie qu'une épouse lui aurait donnés.

3. Plutôt que d'accepter un salaire de l'église pour son enseignement, lui et Barnabas gagnaient leur pain de leur propre travail.

2. Les pratiques communes. V. 7-8a

Pourquoi Paul, ou un pasteur, ou un missionnaire reçoit-il un salaire pour son travail pour l'église ?

La Bible donne les exemples de la société en général : un soldat, un cultivateur, et un berger. Les pratiques communes partout dans le monde.

7 Qui jamais est engagé dans une armée à ses propres frais ?

Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit ?

Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? 8 Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes ?

Voici les normes du monde quotidien. Si tout le monde sont payés pour leur travail, pourquoi pas un serviteur de Dieu ?

3. La Parole de Dieu V. 8b-14

Il continue avec les citations de la Loi.

La loi ne les dit-elle pas aussi ?

9 Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu ne muselleras point le bœuf quand il foule le grain^[a]. Dieu se met-il en peine des bœufs, 10 ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.

En Israël, au lieu des moulins à vent, ils se servaient des bœufs pour tourner la meule, et la Loi a dit que le bœuf avait le droit de manger un peu du grain. Alors si Dieu demande qu'un bœuf, qui travaille pour servir l'homme doit être récompensé, combien de plus un homme qui travail pour servir Dieu ?

Voici une illustration de la façon d'appliquer une loi de l'Ancien Testament à la vie chrétienne. Nous ne sommes plus sous la Loi, mais il y a des principes qui s'appliquent même aujourd'hui.

Ici le principe que Dieu a donné dans l'AT est que celui qui fait le travail a le droit d'en profiter. La loi du bœuf était une illustration concrète d'un principe spirituel. Voici ce que nous faisons avec les lois de l'Ancien Testament, comme Paul, nous cherchons le principe derrière.

Paul continue en disant « *Il aurait été normal pour nous de recevoir un soutien de l'église.* »

11 Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels ?

12 Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir ?

Voici Paul s'adresse aux « *philosophes itinérants* » que l'église a soutenu.

Mais nous n'avons point usé de ce droit ; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile de Christ.

Lisons versets 13 – 18 L'exemple des offrandes dans l'Ancien Testament : Une part pour le feu, une part pour le prêtre.

13 Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ?

Encore, une loi de l'Ancien Testament tournée en principe dans le Nouveau : Les sacrificateurs mangeaient une partie des sacrifices. Les sacrifices de l'Ancien Testament n'étaient pas tous brûlés, mais ils se servaient pour le soutien des sacrificateurs. Paul transforme cette Loi en principe : *ceux qui annoncent l'Évangile, vivent de l'Évangile.*

Les travaux d'un pasteur, un missionnaire, un évangéliste sont des travaux dignes de soutien financier, dignes d'un salaire. Si connaître la Parole de Dieu est important, si l'Église, le Corps de Christ est important, il est donc digne de les payer un salaire. Lorsque nous recevons les missionnaires, c'est la responsabilité de l'église de les soutenir, et c'est une joie d'y participer dans la proclamation de l'évangile. Voici l'enseignement de La Parole de Dieu sur le sujet des droits des serviteurs de Dieu.

Et Paul termine cette section en disant : *14 De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile.*

Luc 10, lorsque Jésus a envoyé ses disciples dans une tournée d'évangélisation, il a déclaré : « *l'ouvrier mérite son salaire.* »

Le grand principe ici est : Soutenez vos pasteurs et vos missionnaires !

Et je veux ajouter : Merci pour votre soutien, et votre générosité aux missionnaires ! La grâce de Dieu m'a été accordée abondamment par le soutien généreux de cette église.

J'espère que vous compreniez que je prêche ce message parce qu'il se trouve dans notre parcours de cette lettre, pas parce que je cherche plus d'argent ?

Alors si Paul le méritait, pourquoi il l'a refusé ?

À la fin, de versets 15 à 23, Paul explique, « *Nous sommes les deux, vous et moi, d'accord que nous, moi et mon équipe, avons ces droits. Ceux ne sont pas des droits extrêmes. Ils ne sont que normaux. Mais, voici ce que nous avons fait, pour offrir l'évangile librement et gratuitement, nous avons mis à côté nos droits.* »

En lisant ce chapitre, nous constatons que Paul donne ces deux raisons pour laisser à côté ses droits :

- 1. Pour ne pas poser un fardeau sur une église des nouveaux convertis.**
- 2. Pour avoir de la liberté dans son ministère.**

1. Pour ne pas poser un fardeau sur une église des nouveaux convertis.

Malgré le fait que l'église payait les prédicateurs itinérants qui se sont infiltrés, Paul ne voulait pas imposer un fardeau sur cette jeune église. Et aussi, il ne voulait pas donner l'idée aux jeunes convertis qu'il l'a fait seulement pour gagner de l'argent...comme ces enseignants vagabonds.

2. Pour avoir de la liberté dans son ministère.

Paul se souvenait de la charge que le Seigneur lui a donnée : être un apôtre aux non-Juifs aux extrémités de la terre. Il savait que le fait d'avoir une femme à ses côtés et d'avoir la responsabilité de pourvoir à ses besoins serait difficile. Il regardait la liberté d'une vie célibataire nécessaire pour accomplir cette mission.

Lisons versets 15 à 18

15 Pour moi, je n'ai usé d'aucun de ces droits, et ce n'est pas afin de les réclamer en ma faveur que j'écris ainsi ; car j'aimerais mieux mourir que de me laisser enlever ce sujet de gloire.

Dans ce verset Paul explique que ce n'est pas pour réclamer son salaire. Il n'écrit pas à l'église pour leur dire « *Eh, lorsque j'étais chez vous, vous étiez une petite église en formation, je n'ai donc pas demandé un salaire, mais maintenant que vous êtes bien établie, je vous demande de me rembourser.* » Non ! Il dit que c'était un privilège de présenter l'évangile gratuitement.

Paul se considère avoir le meilleur boulot au monde !

C'était un travail d'amour et il préfère mourir plutôt que d'accepter de l'argent pour ce ministère.

*16 Si j'annonce l'Évangile, ce n'est pas pour moi un sujet de gloire, car la nécessité m'en est imposée, et **malheur** à moi si je n'annonce pas l'Évangile ! 17 Si je le fais de bon cœur, j'en ai la récompense ; mais si je le fais malgré moi, c'est une charge qui m'est confiée. 18 Quelle est donc ma récompense ? C'est d'offrir gratuitement l'Évangile que j'annonce, sans user de mon droit de prédicateur de l'Évangile.*

Dans un sens, ici, Paul disait qu'il ferait ce ministère même s'il ne recevait pas de soutien.

D'abord, il savait que c'était une charge donnée par Dieu.

Actes 9 : 15 *cet homme est un instrument que j'ai choisi, pour porter mon nom devant les nations^[c], devant les rois, et devant les fils d'Israël ; 16 et je lui montrerai tout ce qu'il doit souffrir pour mon nom.*

Colossiens 1 : 24 Je me réjouis maintenant dans mes souffrances pour vous ; et ce qui manque aux souffrances de Christ, je l'achève en ma chair, pour son corps, qui est l'Église. **25** C'est d'elle que j'ai été fait ministre, selon la charge que Dieu m'a donnée auprès de vous, afin que j'annonce pleinement la parole de Dieu,

Ces sentiments sont parallèles avec ceux de Jérémie :

Jérémie 20 : 9 Si je dis : Je ne ferai plus mention de lui,
Je ne parlerai plus en son nom,
Il y a dans mon cœur comme un feu dévorant
Qui est renfermé dans mes os.
Je m'efforce de le contenir, et je ne le puis.

Dieu avait placé un désir brûlant dans le cœur de Paul qui l'a poussé à prêcher.

Deuxièmement, c'était une joie d'annoncer l'évangile gratuitement, la libération aux captives, la transformation des vies gâchées et le salut aux hommes perdus.

Troisième. Paul savait qu'il recevrait une récompense céleste de son Seigneur. Alors il était content de gagner son propre pain par un travail terrestre.

Alors dans ce sens, par nos offrandes et notre soutien aux églises persécutées, aux missionnaires, et même à notre église, nous donnons un accès libre à la Parole de Dieu, à l'évangile de Jésus Christ.

Ainsi les églises sous une persécution ont moins de soucis de l'argent et peuvent donner du secours à ceux qui souffrent. Les missionnaires peuvent obtenir des visas plus facilement parce qu'ils ne sont pas à la charge de l'économie locale, ils n'ont pas besoin de chercher un emploi et peuvent se consacrer à plein temps à l'enseignement et à l'édification de l'église. Nous ne demandons pas que nos visiteurs payent un frais d'entrée aux cultes et aux séminaires.

Je vous félicite pour votre générosité à l'œuvre de la Parole ici à notre église et aux autres œuvres partout dans le monde. Et comme Paul a dit à l'église à Thessalonique qui lui a souvent envoyé des dons :

1 Thessaloniens 4 :

9 Pour ce qui est de l'amour fraternel, vous n'avez pas besoin qu'on vous en écrive ; car vous avez vous-mêmes appris de Dieu à vous aimer les uns les autres, 10 et c'est aussi ce que vous faites envers tous les frères dans la Macédoine entière. Mais nous vous exhortons, frères, à abonder toujours plus dans cet amour.

Que Dieu bénisse l'enseignement de sa Parole, Amen.